

**Assemblée générale des Amis de l’abbatiale du 27 août 2018**

L’assemblée générale est ouverte à la Casadei à 18h30.

Présents : 34

Ont donné un pouvoir : 35

Le quorum requis pour une assemblée générale ordinaire est atteint. Selon les statuts, les membres présents et représentés doivent atteindre la moitié des adhérents à jour de leur cotisation. A l’heure actuelle, sur 139 adhérents, 108 ont réglé leur cotisation.

**ORDRE DU JOUR**

* Approbation du PV de l’AG ordinaire du 6 août 2017
* Rapport moral
* Rapport financier
* Orientations pour l’année 2019
* Appel à candidature pour trésorier et secrétaire à la communication
* Questions diverses

**I – Approbation du PV de l’assemblée générale ordinaire du 6 août 2017**

Approbation à l’unanimité

**II – Rapport moral**

Nos activités sont présentées en suivant un ordre chronologique depuis notre dernière assemblée générale.

**Conférences du P. Alexis à la Chapelle des Pénitents, août 2017**

Un axe « Spiritualité et Musique » a été expérimenté grâce au concours du P. Alexis Helg qui a proposé une introduction à deux concerts du festival de musique :

* « ***Bach, maître spirituel*** » pour l’Office de la Passion selon saint Jean
* « ***Messiaen, maître spirituel*** » pour Vingt regards sur l’Enfant Jésus

Les retours ont été extrêmement positifs et ont incité à renouveler l’expérience.

**Journées européennes du patrimoine, Casadei, 16-17 septembre**

**Le thème** « Jeunesse et Patrimoine » pour 2017 incitait à une démarche d’ouverture vers les plus jeunes. Philippe Picandet, conteur réputé dans le parc du Livradois-Forez, a été sollicité. Une base historique a été spécialement préparée à son intention. Intercalé entre les visites et une démonstration à l’orgue par Christophe de la Tullaye au titre de l’association Marin Carouge, l’évènement était inséré dans le programme du week-end du Projet Chaise-Dieu, pour une durée de 45mn, de la manière suivante

**« *Les belles histoires de l’abbaye contée aux enfants* »,** par le conteur Philippe Picandet

Le très faible nombre de participants amène à considérer que cette expérience n’est pas concluante. Lors des Journées européennes du patrimoine, les visiteurs se focalisent sur l’avancement ou la réalisation des travaux de réhabilitation de l’abbaye. Une simple ouverture de la salle d’exposition semble suffire.

**Janvier à avril 2018**

Durant cette période, une présentation des tapisseries au rythme du calendrier liturgique a été adressée par un envoi groupé de courriels aux adhérents et aux sympathisants. Il s’agissait d’amorcer l’intérêt pour le 500ème anniversaire de l’installation des tapisseries.

Les retours ont été très positifs.

F**ête de saint Robert, avril 2018**

Le Projet Chaise-Dieu, porté par les collectivités publiques, avait prévu de célébrer le 500ème anniversaire de l’installation des tapisseries. Or cette programmation a été remise en cause par le report du retour des tapisseries restaurées. C’est la raison pour laquelle notre association a pris l’initiative dès le mois de janvier de créer un événement autour d’une exposition de photographies afin d’honorer le dernier grand abbé régulier de La Chaise-Dieu, l’abbé Jacques de Saint-Nectaire qui a commandé ces tapisseries sur ses deniers propres.

Le choix a porté sur la mise en valeur de certains détails. Le thème de la femme s’est imposé sur des critères esthétiques. Puis, le fil conducteur de la dignité a permis de suggérer un cheminement spirituel. Des banderoles ont été composées en mêlant agrandissements de détails, traductions des inscriptions en latin et commentaires avec le concours du Fr. Jean d’Ephèse, photographe, et de Sr Constance.

L’exposition intitulée « La dignité de la femme, prêtre, prophète et roi » a été inaugurée à la Casadei le dimanche précédant la fête de saint Robert en présence de Mgr Crepy et de Jean-Pierre Marcon, président du Conseil départemental de la Haute-Loire.

**Animation culturelle de la Casadei, avril-septembre 2018**

Grâce à l’appui de bénévoles parmi nos membres, cette exposition « La dignité de la femme, prêtre, prophète et roi » a pu être ouverte au public en mai et juin le week-end, en juillet, août tous les jours (10-12h et 14h30-18h30). Elle le sera jusqu’au 16 septembre. **D’ores et déjà, plus de 1 700 visiteurs ont vu l’exposition.**

**Contribution des Amis de l’abbatiale au lancement de la boutique à la Casadei, juillet-août 2018**

Au titre de membre du conseil d’administration de l’association *La Casadéenne*, *Les Amis de l’abbatiale* ont contribué à l’amorce d’une librairie religieuse. A été ainsi négocié avec la librairie Ichtus du Puy-en-Velay un dépôt-vente. Une rétrocession de 20% a pu aimablement être offerte par Ichtus pour soutenir le lancement de notre activité.

De toute évidence, cette activité répond à une véritable attente : celle des touristes découvrant le site et désireux d’approfondir l’histoire et les fondamentaux de la vie bénédictine, comme celle des vacanciers en résidence secondaire plus enclins à lire des ouvrages de réflexion. Une attente très forte porte sur les ouvrages destinés aux enfants, notamment les BD.

**Conférences**

Plusieurs conférences ont été proposées en entrée libre :

* **Marie Bayon de la Tour**, petite-nièce du P. Teilhard de Chardin, Secrétaire générale de l’association des neveux du Père Teilhard de Chardin, Vice-Présidente de l’association des amis du P Teilhard de Chardin et observatrice au conseil d’administration de la Fondation Teilhard de Chardin

«  *Père Teilhard de Chardin et le féminin* »

A la suite de la visite de l’exposition « La dignité de la femme », Marie Bayon de la Tour a perçu une convergence d’analyse sur l’éternel féminin dans la conception de son grand-oncle et a proposé une conférence déjà donnée au Centres Sèvres en 2015.

* **Père Alexis HELG**, csj, (Prieuré Genève), a renouvelé l’expérience de ses conférences. Sur l’aimable proposition de Julien Caron, directeur du festival, elles ont été cette année intégrées dans le programme officiel.

*Israël en Egypte (Haendel),*

*La Création (Haydn),*

*Messe en si (Bach)*

**Participation aux émissions RCF**

L’accueil de RCF par l’association La Casadéenne a permis aux Amis de l’abbatiale de nouer des liens avec Christophe Longin, Directeur RCF Haute-Loire et Puy de Dôme. C’est ainsi qu’un créneau de 3mn a été proposé à notre association en tout début de l’émission diffusée en direct sur la terrasse de la Casa Dei tous les matins à 11h05.

Sur la demande de Stéphane Longin, il s’agissait de présenter les tapisseries, notamment les sources esthétiques et théologiques, puis notre exposition sur la dignité de la femme.

Malheureusement, la connexion internet est très fluctuante sur La Chaise-Dieu et ces interventions ont été souvent coupées. Des podcasts devraient être disponibles.

Il n’en demeure pas moins que cette proposition de Stéphane Longin était appréciable, ne serait-ce que pour mieux faire connaître notre association par le public casadéen et les festivaliers qui assistaient à ces émissions.

**Contribution à l’animation du chœur de l’abbatiale**

En l’absence des tapisseries, le P. Jean-Théophane a estimé opportun de présenter les reproductions des tapisseries sur des portants devant les stalles.

Il convient de rappeler que ces reproductions ont été commandées par Jacques Bellut, alors président de notre association, lors de la dépose des tapisseries pour leur restauration. Cet investissement reste donc toujours utile.

**Présentation du Trésor**

En février, l’inventaire a été vérifié en présence des représentants de la DRAC. Celui-ci a été jugé nécessaire par la DRAC en vue de la séparation des objets appartenant à la commune, de ceux appartenant à notre association et de ceux appartenant à la communauté Saint-Jean.

C’est dire que les mérites de notre association de 1999 à 2013 dans la prise en charge de l’animation culturelle de l’abbatiale (signalétique, brochures, mise en valeur et restauration d’objets inscrits) ont été balayés. Les efforts déployés depuis deux ans en vue du maintien de notre association dans un espace modeste de l’ensemble abbatial sont restés vains pour trois raisons déjà évoquées lors de notre dernière assemblée générale :

* Le respect de la signature muséale de Claude Mollard, expert en ingénierie culturelle et en charge du parcours muséographique du Projet Chaise-Dieu
* le respect de la laïcité (dans la conception étroite des responsables du Projet Chaise-Dieu)
* le manque de moyens de notre association

Dès lors, il fallait se résoudre au déménagement de nos objets programmé en octobre 2018.

Sans attendre cette date, il est apparu opportun de déménager la maquette de l’abbaye dans sa reconstitution du XVIIe et de la place dans la Casadei. A cet effet, il fallait lever le couvercle en verre friable de 300kg. A notre demande, le coût de 1 700 euros par un professionnel a été pris en charge par le Projet Chaise-Dieu.

**II – Rapport financier**

**Présentation du trésorier**

* + **Compte de résultat 2017**
  + **Bilan 2017**
  + **Suivi budgétaire eu 26 août 2018**

**Le compte de résultat de l’année 2017 fait ressortir un déficit de 581.72 €.**

Pour les charges, ce sont essentiellement :

* La rémunération versée pour la constitution de dossiers nécessaires lors de la prise de fonction de la nouvelle présidente : reconstitution des activités de l’association depuis son origine et élaboration d’un projet de présentation du trésor en vue d’une négociation avec le Syndicat mixte pour le maintien de l’association dans un modeste espace de l’ensemble restauré.
* l’exposition des photographies de l’abbatiale et de leur mise en valeur (encadrements) à La Casadei
* Les remboursements de frais du conférencier, M. Pian, et la location par deux fois de l’auditorium

Pour ce qui concerne les produits, ils ont consisté en une augmentation significative des adhésions, ainsi que des dons. A ce sujet, **le principal don est celui du Fonds Robert de Turlande (1 000 euros). La Présidente remercie chaleureusement Lionel Devic pour son soutien.**

**Dès lors, au bilan, les réserves de l’association sont, au 31 décembre 2017, de 8 582.82 €.**

La présidente soumet les comptes 2017 à l’approbation des participants. Les comptes sont approuvés à l’unanimité.

**Suivi budgétaire au 26 août 2018**

Le choix fait en cette année du 500e anniversaire de l’installation des tapisseries au sein de l’Abbatiale a été de réaliser une exposition ambitieuse, tant dans le fonds que dans la forme : « La dignité de la femme dans les tapisseries de La Chaise-Dieu ». Le coût des réalisations de banderoles de grandes dimensions et des supports publicitaires a été d’environ 2 400 euros. A cela s’ajoute 400 euros pour l’achat d’ouvrages de référence sur le thème choisi.

Les cotisations et dons devraient avoisiner 1 000 euros, auxquels il conviendra d’ajouter une subvention dont l’accord de principe a déjà été donné par Mgr Luc Crepy. La présidente doit rencontrer ce dernier à ce sujet : il convient de rappeler que l’association des Amis de l’Abbatiale partage, avec La Casadéenne, la charge de la pastorale du tourisme.

Le déficit attendu en fin d’année sera alors de l’ordre de 1 300 euros.

**Question de Pierre Philipon** :

Si l’association est toujours déficitaire, pourra-t-elle survivre longtemps ?

**Réponse du trésorier** :

Il convient de rappeler que la prise de fonctions de la nouvelle présidente en septembre 2016 s’est faite avec la volonté de relever des défis dans une situation très difficile. La mise à l’écart de l’association par le Syndicat Mixte, la demande faite de libérer le scriptorium sans offrir un espace, même moindre, et la perte d’un pourcentage perçu depuis des années sur les visites donnaient à penser que l’association n’avait plus lieu d’être.

La présidente a pourtant été élue sur un programme : œuvrer dans le prolongement du Prieuré en montrant que notre association pouvait être un véritable interlocuteur local. Le pari fait à cette époque a été d’utiliser avec prudence les réserves, qui étaient condamnées à disparaître, afin de réaliser des opérations de bon niveau.

Depuis cette année, le pari semble en passe d’être gagné ; lors de l’inauguration de l’exposition « La dignité de la femme » de cette année, le président Marcon a largement mis en avant la qualité du travail réalisé dans un discours où il a, aussi, souligné que ses propres services n’étaient pas parvenus au rendez-vous des 500 Ans. De plus, les associations (Festival, Marin-Carouge, Pierre Roger de Beaufort et La Casadéenne) travaillent actuellement en pleine harmonie.

Il convient par ailleurs de noter le nombre d’adhérents auquel nous sommes parvenus (près de 140) ce qui augmente notre crédibilité.

Sur cette base, le bureau de l’association réfléchit actuellement au moyen d’inverser, cette année ou l’an prochain, les courbes des recettes et des dépenses ; c’est dans ce cadre qu’est prévue, en fin d’année, la parution d’un ouvrage de qualité sur l’exposition de cette année. Une souscription sera rapidement lancée afin de recueillir des fonds.

**III – Orientations pour l’année 2019**

**Publication du livre de l’exposition**

Cet ouvrage sera le seul témoignage écrit célébrant l’installation des tapisseries par l’abbé Jacques de Saint-Nectaire.

La discussion a porté sur des pistes de financement.

Le lancement d’une souscription est évoqué.

* Michel Ramousse propose de demander une subvention auprès la DRAC dans le cadre de son soutien des ouvrages d’art ;
* Lionel Devic suggère de rechercher des entreprises locales mécènes.

La comparaison de devis entre éditeurs est en cours.

**Déménagement du scriptorium en septembre**

* **transfert des objets appartenant à notre association et à la Communauté de Saint-Jean**

Comme ils sont inscrits, nous sommes tenus d’indiquer à la DRAC le futur lieu d’exposition afin qu’elle exerce un contrôle. La solution la plus opportune dans l’immédiat est de les conserver dans la sacristie. A terme, nous pourrons envisager d’aménager les armoires en vitrine.

* **Quid des objets propriété de la commune transférés au 2e étage de la mairie et qui sont pourtant affectés au culte ?**

L’association entend soutenir la demande du P. Jean-Théophane de laisser les objets affectés au culte appartenant à la commune dans la sacristie. Le fait de devoir aller les chercher au 2e étage de la mairie n’est pas une solution viable. Or, une nouvelle vérification semble encore exigée sur la véritable propriété des objets de la commune.

**Participation au conseil scientifique du Projet Chaise-Dieu**

Notre association s’est vu proposer d’être membre du conseil scientifique du Projet Chaise-Dieu. Un calendrier a été retenu à partir de septembre prévoyant une réunion par mois

**Préparation de l’exposition permanente sur saint Robert dans la Casadei (2020-21 ?)**

* source d’inspiration des « musées-évocation » tels que celui de St Joseph d’Espaly ou encore celui de L’Antiquaille, Espace culturel des premiers chrétiens à Lyon (et non des « musées-collection »)
* recherche d’un scénographe muséographe

**Exposition à la Casadei (2019)**

La proposition d’une présentation de la symbolique des stalles est retenue.

**Renouvellement des conférences dans le cadre du festival**

L’association a reçu un accord de principe du P. Alexis.

**Rencontres Saint-Robert**

L’idée est émise de relancer, lors de la fête patronale du 3e dimanche de juillet, les Rencontres Saint-Robert sur la thématique de la doctrine sociale de l’Eglise en résonnance avec son testament sur la charité. Elle requiert d’approfondir la réflexion pour trouver un véritable public.

**Conférence – parcours BOIS : de l’abbatiale à la forêt environnante**

Notre adhérent Paul Roy propose un parcours de réflexion et méditation sur la place du bois dans la construction de l’abbatiale, sa provenance et l’implication des moines dans la sylviculture, en lien avec la place du bois dans la bible.

Cette proposition est accueillie à la satisfaction générale.

Le Père Jean-Théophane suggère de faire découvrir également le domaine forestier lié à l’abbaye par la Pierre des Moines en ayant recours à M. GIRON.

**IV – Appel à candidatures**

L’appel à candidature pour deux postes (Trésorier et Secrétaire en charge de la communication sur les réseaux sociaux) est resté sans réponse.

La présidente rappelle qu’elle avait insisté lors de la dernière assemblée générale d’août 2017 sur le fait que le maintien de Philippe Hugot à ce poste n’était pas souhaitable. Sa qualité d’époux de la présidente peut susciter une suspicion. Ce n’était qu’à titre provisoire qu’il avait accepté de poursuivre cette mission.

Il est impératif qu’il soit mis fin à cette situation lors de la prochaine assemblée générale. La présidente demande d’être aidée en ce sens.

Il en va de même pour les efforts de communication sur les réseaux sociaux. La présidente demande également d’être aidée sur ce plan.

**L’assemblée générale se termine vers 20 h autour d’un verre de l’amitié.**

**Fait à La Chaise-Dieu, le 29 août 2018**

**Catherine PRIETO-HUGOT**